

ARIANNE PHOSPHATE INC.
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(NON AUDITÉS)
PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE 2016 ET 30 SEPTEMBRE 2015
(En dollars canadiens)



Les états financiers intermédiaires consolidés résumés pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016, n'ont pas fait l'objet d'un examen par les auditeurs externes.

TABLE DES MATIÈRES

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES RÉSULTATS	4
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.....	5
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES ANNEXES DES ETATS FINANCIERS INTÉRMERDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS.....	7

ARIANNE PHOSPHATE INC

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(En dollars canadiens – non audités)

	Au 30 septembre 2016	Au 31 décembre 2015
	\$	\$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	2 799 829	91 920
Débiteurs et autres actifs courants	43 666	76 760
Taxes de vente à recevoir	90 334	109 528
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers à recevoir	1 351 927	1 106 305
	<u>4 285 756</u>	<u>1 384 513</u>
Actif non courant		
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers à recevoir	234 090	392 589
Immeuble de placement - Pourvoirie	340 806	363 719
Immobilisations corporelles (note 5)	968 338	281 817
Actif intangible (note 6)	91 942	117 018
Propriétés minières (note 7)	1 245 640	1 217 177
Actifs de prospection et d'évaluation (note 8)	43 738 465	40 502 866
	<u>46 619 281</u>	<u>42 875 186</u>
Total de l'actif	<u>50 905 037</u>	<u>44 259 699</u>
PASSIF		
Passif courant		
Créditeurs et charges à payer	2 488 683	1 672 540
	<u>2 488 683</u>	<u>1 672 540</u>
Passif non courant		
Ligne de crédit (note 9)	16 923 260	12 561 084
Prêt (note 10)	2 564 001	-
Impôts différés	2 093 275	2 084 722
Total du passif	<u>24 069 219</u>	<u>16 318 346</u>
Capitaux propres		
Capital social	54 783 402	53 977 978
Bons de souscription	2 393 234	1 957 387
Surplus d'apport	11 624 423	11 344 855
Déficit	(41 965 241)	(39 338 867)
Total des capitaux propres	<u>26 835 818</u>	<u>27 941 353</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>50 905 037</u>	<u>44 259 699</u>
CONTINUITÉ D'EXPLOITATION (note 1)		
ENGAGEMENTS (note 14)		
ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT (NOTE 17)		

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
(s) Siva J. Pillay, Administrateur

(s) James Cowley, Administrateur et CFO

ARIANNE PHOSPHATE INC

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES RÉSULTATS PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE

(En dollars canadiens – non audités)

	Période de trois mois close le 30 septembre 2016	Période de trois mois close le 30 septembre 2015	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016	Période de neuf mois close le 30 septembre 2015
	\$	\$	\$	\$
CHARGES				
Salaires et charges sociales	363 292	286 512	1 072 612	1 065 973
Rémunération à base d'actions	80 884	129 929	328 879	535 301
Honoraires professionnels et de consultants	163 173	273 376	404 937	469 343
Honoraires de gestion	17 250	12 842	29 750	101 217
Inscription et registrariat	2 403	6 871	53 033	60 031
Frais d'assemblée annuelle	(3 377)	-	31 501	41 601
Communications	85 911	74 441	184 538	218 572
Promotion, représentation et déplacements	34 599	44 318	95 317	155 358
Assurances	9 900	11 452	29 892	35 533
Loyer et frais de bureau	36 702	41 860	113 585	120 872
Frais bancaires	1 618	1 750	7 074	9 912
Amortissement d'immobilisations corporelles	11 398	14 350	34 195	43 050
Perte d'exploitation	803 753	897 701	2 385 313	2 856 763
AUTRES CHARGES (PRODUITS)				
Produit d'intérêts	(548)	(1 776)	(807)	(28 076)
Perte de change	2 312	1 978	-	3 819
Perte nette (gain) sur disposition d'actif	(1 181)	-	(1 181)	-
Perte nette de l'immeuble de placement – Pourvoirie (note 4)	23 951	32 656	50 592	90 765
	24 534	32 858	48 604	66 508
PERTE AVANT IMPÔTS	828 287	930 559	2 433 917	2 923 271
Impôts différés (recouvrement)	(1 768)	(17 353)	8 553	19 330
PERTE NETTE DE LA PÉRIODE	826 519	913 206	2 442 470	2 942 601
Autres éléments du résultat global qui peuvent être ultérieurement reclassés aux résultats nets :	-	-	-	-
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	-	-	-	-
PERTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	0.01	0.01	0.03	0.03
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION	97 112 165	95 325 755	97 112 165	95 325 755

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

ARIANNE PHOSPHATE INC

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE

(En dollars canadiens – non audités)

	Capital social	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires		\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2016	96 825 755	53 977 978	1 957 387	11 344 855	(39 338 867)	27 941 353
Résultat net et résultat global de la période					(2 442 470)	(2 442 470)
Rémunération à base d'actions				328 879		328 879
Octroi de bons de souscriptions (note 11)			266 708			266 708
Octroi de bons de souscriptions au courtier				23 023	-	23 023
Bons de souscriptions octroyés au courtier exercés	422 325	494 659		(72 334)		422 325
Bons de souscription exercés (note 11)	400 000	310 765	(14 765)			296 000
Modification des bons de souscriptions			183 904		(183 904)	-
Solde au 30 septembre 2016	97 648 080	54 783 402	2 393 234	11 624 423	(41 965 241)	26 835 818
Solde au 1^{er} janvier 2015	95 325 755	51 593 734	2 816 369	9 636 224	(35 273 199)	28 773 128
Résultat net et résultat global de la période	-	-	-	-	(2 942 601)	(2 942 601)
Rémunération à base d'actions	-	-	-	535 301	-	535 301
Bons de souscriptions octroyés au courtier expirés			(65 810)	65 910		
Modification aux bons de souscriptions	-	-	141 752		(141 752)	-
Valeur attribuée aux bons de souscription	-	-	14 765	-	-	14 765
Solde au 30 septembre 2015	95 325 755	51 593 734	2 907 076	10 237 335	(38 357 552)	26 380 593

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

ARIANNE PHOSPHATE INC.

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE

PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE

(En dollars canadiens – non audités)

	2016	2015
	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Perte nette de la période	(2 442 470)	(2 942 601)
Ajustements pour :		
Rémunération à base d'actions	328 879	535 301
Amortissement – Immeuble de placement – Pourvoirie	23 165	27 768
Amortissement – Immobilisations corporelles	34 195	43 050
Impôts sur le résultat et impôts différés	8 553	19 567
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (Note 12)	(83 559)	-
	<u>(2 131 237)</u>	<u>(2 316 915)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Crédit d'impôt lié aux ressources et crédit d'impôts miniers reçus	-	459 871
Acquisition d'immobilisations corporelles - Pourvoirie	(252)	(6 319)
Acquisition de propriétés minières	(28 463)	(1 270)
Actifs de prospection et d'évaluation	(1 691 744)	(1 260 049)
	<u>(1 720 459)</u>	<u>(807 767)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits de la ligne de crédit	3 275 000	-
Produits du prêt	3 000 000	-
Frais de transaction	(137 720)	-
Émission d'actions - Exercice de bons de souscription de courtiers	422 325	-
	<u>6 559 605</u>	<u>-</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE LA PÉRIODE	<u>2 707 909</u>	<u>(3 582 161)</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	<u>91 920</u>	<u>3 837 720</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	<u>2 799 829</u>	<u>255 559</u>
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus	548	28 076

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens – non audités)

1. STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Arianne Phosphate inc. (la « Société »), a été constituée sous le régime de la Partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et a été continuée sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) (« LSAQ »). La Société se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières au Québec (Canada). Durant l'exercice 2013, la Société a effectué une étude de faisabilité visant la propriété du Lac à Paul. L'objectif de la Société est de mettre en valeur une mine de phosphate en concentrant ses ressources sur cette propriété. Les actions de la compagnie sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole DAN, à la bourse de Francfort sous le symbole JE9N et à la bourse américaine Over-the Counter (« OTC ») sous le symbole DRRSF. Le siège social de la Société est situé au 393, rue Racine est, bureau 200, Chicoutimi, Québec, Canada G7H 1T2.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier les titres des propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante de prospection de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété de la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non enregistrés et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été préparés selon les principes comptables applicables à une société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des activités à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information financière. Pour la période terminée le 30 septembre 2016, la Société a comptabilisé une perte nette de 2 442 470 \$ (2 942 601 \$ en 2015) et a accumulé un déficit de 41 988 264 \$ au 30 septembre 2016 (39 338 867\$ au 31 décembre 2015). Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir des fonds suffisants pour remplir ses obligations et payer ses frais généraux et ses frais d'administration.

Au 30 septembre 2016, la Société avait un fonds de roulement de 1 797 073 \$ (alors qu'il y avait un fond de roulement négatif de 288 027 \$ au 31 décembre 2015) et dispose d'une ligne de crédit non renouvelable inutilisée de 291 881 \$. La direction estime que le fonds de roulement ne sera pas suffisant pour répondre aux obligations de la Société et aux dépenses prévues jusqu'au 30 septembre 2017. Pour ces raisons, il existe un doute important quant à la capacité de la Société à remplir ses obligations à leur échéance et, par conséquent, quant à la pertinence de l'utilisation des principes comptables applicables à la continuité d'exploitation. La Société devra obtenir du financement pour 2017.

Toute insuffisance de financement peut être palliée à l'avenir par un certain nombre de moyens y compris, mais sans s'y limiter, par l'émission de nouveaux titres de participation, d'emprunt ou l'extension du contrat de la ligne de crédit. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir ou que ces sources de financement ou initiatives seront disponibles à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction n'est pas en mesure d'obtenir un nouveau financement, la Société pourrait être incapable de poursuivre ses activités, et les montants réalisés pour les actifs pourraient être moindres que les montants inscrits dans les états financiers consolidés.

Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux charges et aux classements de l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été préparés conformément aux IFRS applicable à la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés incluant IAS 34, *Information financière intermédiaire* telle que publiée par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

Les principales méthodes comptables utilisées dans états financiers intermédiaires consolidés résumés sont conformes à celles appliquées dans les états financiers annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre, 2015, qui ont été préparés conformément aux normes IFRS telles que publiées par l'IASB.

Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires consolidés résumés le 17 novembre 2016.

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens – non audités)

3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	Au 30 septembre 2016 \$	Au 31 décembre 2015 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 799 829	91 920

Au 30 septembre 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluaient des fonds en caisse de 2 700 438 \$ portant intérêt à un taux fixe de 0,70% et un montant de 99 391\$ ne portant pas intérêt. Un montant de 30 000\$ est restreint dans le cadre de l'accord de la carte de crédit de la société.

Au 31 décembre, 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluaient un montant d'encaisse 91 920 \$, ne portant pas intérêt.

4. IMMEUBLE DE PLACEMENT - POURVOIRIE

Le tableau suivant résume l'information relative à la perte nette de l'immeuble de placements - Pourvoirie :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2015 \$
Revenus de pourvoirie	68 781	40 434
<u>Charges opérationnelles:</u>		
Frais de gestion	48 063	61 452
Entretien et réparations	11 208	18 507
Fournitures	10 381	13 777
Publicité, promotion et frais de déplacements	9 064	18 743
Taxes et permis	6 670	9 128
Assurances	8 428	6 272
Perte (gain) sur disposition d'actifs	629	117
Intérêts et frais bancaires	102	-
Amortissement immobilisations corporelles	23 165	27 768
Impôt sur l'immeuble de placement – Pourvoirie	-	237
Mauvaises créances	1 663	-
	119 373	156 001
Perte nette de l'immeuble de placement - Pourvoirie	50 592	90 765

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens – non audités)

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives	Équipement et outillage	Matériel roulant	Équipement informatique	Terrain	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 1 ^{er} janvier 2015	305 443	128 740	10 376	11 919	-	456 478
Solde au 31 décembre 2015	305 443	128 740	10 376	11 919	-	456 478
Solde au 30 septembre 2016 (1)	305 443	126 490	10 376	11 919	734 650	1 188 879
Cumul des amortissements						
Solde au 1 ^{er} janvier 2015	34 844	55 161	1 556	980	-	92 541
Amortissement	54 120	22 073	2 646	3 281	-	82 120
Solde au 31 décembre 2015	88 964	77 234	4 202	4 261	-	174 661
Amortissement	32 470	10 295	1 389	1 725	-	45 880
Solde au 30 septembre 2016	121 434	87 529	5 591	5 986	-	220 541
Valeur nette comptable						
Solde au 1 ^{er} janvier 2015	270 599	73 579	8 820	10 939	-	363 937
Solde au 31 décembre 2015	216 479	51 506	6 174	7 658	-	281 817
Solde au 30 septembre 2016	184 009	38 961	4 785	5 933	734 650	968 338

(1) La société avait des options d'achat de terrains afin de développer son projet. Au 30 septembre 2016, la Société a exercé ces options.

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Immobilisations incorporelles \$
Coût	
Solde au 1 ^{er} janvier 2015	-
Acquisition	167 168
Solde au 31 décembre 2015	167 168
Solde au 30 septembre 2016	167 168
Cumul des amortissements	
Solde au 1 ^{er} janvier 2015	16 717
Amortissement	33 433
Solde au 31 décembre 2015	50 150
Amortissement	25 076
Solde au 30 septembre 2016	75 226
Valeur nette comptable	
Solde au 1 ^{er} janvier 2015	150 451
Solde au 31 décembre 2015	117 018
Solde au 30 septembre 2016	91 942

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens – non audités)

7. PROPRIÉTÉS MINIÈRES

	Redevances (calculées à la sortie de la fonderie) %	Solde au 31 décembre 2015 \$	Augmentation \$	Dépréciation \$	Cession \$	Solde au 30 septembre 2016 \$
Propriétés au Québec						
Lac à Paul (100 %)	2,75	1 217 177	28 463			1 245 640

8. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	Solde au 31 décembre 2015 \$	Augmentation \$	Crédits d'impôt \$	Dépréciation \$	Cession \$	Solde au 30 septembre 2016 \$
Québec						
Lac à Paul	40 502 866	3 322 721	(87 122)	-	-	43 738 465

Pour les périodes de neuf mois, closes les 30 septembre 2016 et 2015, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les actifs de prospection et d'évaluation :

	Période de neuf mois close le 30 septembre \$	Période de neuf mois close le 30 septembre \$
Frais de campement, de déplacement et d'hébergement et frais généraux	114 648	141 023
Analyses chimiques	30 405	4 796
Coupe de lignes et géophysique	6 539	-
Planification et supervision	97 298	137 563
Honoraires et rapports techniques indépendants	1 661 190	1 066 767
Coûts d'emprunt	1 374 626	1 320 874
Amortissement d'immobilisations corporelles	12 941	18 540
Amortissement d'immobilisation incorporelle	25 075	25 074
	3 322 721	2 714 637
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	(87 122)	(115 002)
	3 235 599	2 599 635
Solde au début de la période	40 502 866	36 623 579
Solde à la fin de la période	43 738 465	39 223 214

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens – non audités)

9. LIGNE DE CRÉDIT

En août 2012 et juillet 2013, la Société a conclu une entente visant l'obtention d'une ligne de crédit non renouvelable, avec Mercury Financing Corp. (le prêteur), d'un montant autorisé respectivement de 10 millions \$ et de 2,5 millions \$ destinée au financement d'une étude de faisabilité sur la propriété Lac à Paul et à couvrir les frais généraux et administratifs relativement à ladite propriété. Les termes et conditions sont essentiellement les mêmes.

Les intérêts capitalisés trimestriellement jusqu'à la première des dates suivantes: a) le 31 décembre 2013 pour l'entente du mois d'août 2012, et le 30 juin 2014 pour l'entente du mois de juillet 2013 ou b) la date à laquelle la Société réalise un encaissement net cumulatif d'au moins 21 millions \$ par l'émission d'actions, de titres de créance ou d'autres instruments.

Le 20 octobre 2015, la Société a obtenu une troisième ligne de crédit non renouvelable d'un montant de 4 566 887 \$ portant intérêt à un taux fixes de 6,25% par année, pour financer exclusivement les opérations générales et administratives et autres activités liées à l'élaboration du projet du Lac à Paul. Cette ligne de crédit sera progressivement déboursée jusqu'à la date d'expiration du 31 décembre 2017. Au 30 septembre 2016, la Société a utilisé 4 275 000 \$ provenant de la dette et a payée 1 616 000\$ en accordant 1 900 000 actions au prêteur en lien avec l'exercice des bons de souscriptions. Au 30 septembre 2016, la Société avait un montant disponible de 291 881 \$.

La troisième ligne de crédit non renouvelable et tous les intérêts impayés seront remboursables en totalité à la première des dates suivantes: (a) le 31 décembre 2017. (b) la date à laquelle la Société lève un financement net en espèces d'au moins 51 millions \$ par voie de capitaux propres, dette ou autres instruments; et (c) la date de changement de contrôle de la Société.

À la fin du 30 septembre 2016, la ligne de crédit a une portion courante de 16 923 260\$ (12 561 084\$ au 31 décembre 2015).

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016 \$	Exercice clos le 31 décembre 2015 \$
Solde au début de la période	12 561 084	12 605 641
Remboursement de la dette par le produit d'émission d'actions liées aux bons de souscription exercés	(296 000)	(1 320 000)
Provenant de la ligne de crédit	3 275 000	1 000 000
Coûts de transaction	-	(1 522 945)
Intérêts capitalisés	761 522	867 288
Amortissement des coûts de transaction	621 654	931 100
Solde à la fin de la période	16 923 260	12 561 084

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens – non audités)

10. PRÊT

En septembre 2016, la Société a conclu un prêt de 3 millions de dollars avec divers tiers prêteurs (le «prêt»). Le prêt portera intérêt à un taux de 8 %, payé sur une base semi-annuelle et viendra à échéance dans 3 ans. L'entente permet à la société de rembourser le prêt après un an si elle le souhaite. Dans le cadre du prêt, la Société a émis des bons de souscription non transférables. Dans le cadre de ce prêt, 2 400 000 bons de souscription non transférable ont été émis. Chaque bon de souscription confère au détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société à un prix de 1,25 \$ par action pour une période de 3 ans prenant fin le 28 septembre 2019. La juste valeur de ces bons de souscription représente 266 7058\$ et est calculée à l'aide du modèle Black & Scholes. De plus, après l'expiration de la période d'attente réglementaire, si le cours de clôture des actions ordinaires d'Arianne sur la Bourse de croissance TSX-V atteint ou dépasse 2 \$ pendant 10 jours consécutifs, la Société sera en droit d'aviser les porteurs des bons de souscription de son intention de forcer l'exercice des bons de souscription en fournissant aux détenteurs de ces bons un préavis de 30 jours, après quoi les bons de souscription expireront automatiquement. La Société a également émis 96 000 bons de souscription au courtier liés à cet emprunt au prix de 0,92 \$ l'action pour une période de 3 ans expirant le 28 septembre 2019. La juste valeur des bons de souscription au courtier s'élève à 23 026 \$ et est calculée à l'aide du modèle Black & Scholes.

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016 \$	Exercice clos le 31 décembre 2015 \$
Solde au début de la période	-	-
Montant provenant du prêt	3,000,000	-
Coûts de transactions	437,972	-
Intérêts capitalisés	1,973	-
Solde à la fin de la période	<u>2,564,001</u>	<u>-</u>

11. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS BONS DE SOUSCRIPTION ET OPTIONS ATTRIBUÉES AUX COURIERS

Options d'achat d'actions

Les options d'achat d'actions octroyées aux administrateurs sont acquises sur une base de 33% chaque année sur une période de trois ans à compter de la date d'attribution et les options à des consultants sont acquises sur une base de 25% tous les trois mois, à compter de trois mois après la date d'attribution.

Au cours du second trimestre de 2016, 575 000 options d'achats d'actions ont été accordées. La juste valeur de ces options s'élève à 254 174 \$ et a été estimée en utilisant le modèle de Black-Scholes avec les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2015 \$
Moyenne pondérée du prix des actions à la date d'attribution	0,90\$	0,88\$
Moyenne pondérée du taux d'intérêt sans risque	0,82%	1,26%
Moyenne pondérée de la volatilité prévue	58,4%	81%
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	4,5 ans	6,0 ans
Moyenne pondérée du dividende prévu	0%	0%
Moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées	0,41	0,61

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens – non audités)

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016		Période de neuf mois close le 30 septembre 2015	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de la période	5 121 167	1,10	6 019 167	1,02
Expirées	(96 667)	1,18	(965 000)	1,36
Annulées	(350 000)	1,16	(316 333)	1,04
Accordées	575 000	0,90	545 000	0,85
Solde à la fin de la période	<u>5 249 500</u>	<u>1,07</u>	<u>5 282 834</u>	<u>1,10</u>
Exercables à la fin de la période	<u>3 921 000</u>	<u>1,11</u>	<u>3 050 834</u>	<u>1,12</u>

Bons de souscription

Au cours du troisième trimestre de 2016, 2 400 000 bons de souscription ont été octroyés. La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées s'élevait à 266 708 \$ et a été estimée à l'aide du modèle de tarification Black-Scholes avec les hypothèses moyennes pondérées suivantes:

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016	Période de neuf mois close le 30 septembre 2015
Moyenne pondérée du prix des actions à la date d'attribution	\$0,95	0,74\$
Moyenne pondérée du taux d'intérêt sans risque	0,49%	0,54%
Moyenne pondérée de la volatilité prévue	45%	53%
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	3 years	1 year
Moyenne pondérée du dividende prévu	0%	0%
Moyenne pondérée de la juste valeur des bons de souscription attribués	\$0,11	0,04

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016		Période de neuf mois close le 30 septembre 2015	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de la période	13 117 500	1,07	9 217 500	1,24
Attribués	2 400 000	1,25	400 000	0,74
Exercés	(400 000)	0,74	-	-
Solde à la fin de la période	<u>15 117 500</u>	<u>1,11</u>	<u>9 617 500</u>	<u>1,22</u>

En juillet 2016, la Société a modifié les modalités des 2 815 500 bons de souscription octroyés au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2014. Initialement, chaque bon de souscription donnait droit à une action ordinaire au prix de 1,25 \$ par action pour une période de deux ans se terminant en juillet 2016. Ces bons de souscription ont été modifiés en juillet 2016 pour prolonger leur date d'expiration jusqu'en juillet 2017. Toutes les autres modalités demeurent inchangées. La Société a calculé la juste valeur des bons de souscription avant et après la modification. La juste valeur des bons de souscription prolongés a été estimée à 183 904 \$, compte tenu de la juste valeur des bons de souscription initiaux existant à la date de la modification, selon le modèle Black & Scholes, et a été comptabilisé comme une augmentation du déficit pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016.

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens – non audités)

Options attribuées aux courtiers

Les mouvements dans les options attribuées aux courtiers de la Société se détaillent comme suit :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016		Période de neuf mois close le 30 septembre 2015	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de la période	447 750	1,00	792 659	1,09
Attribués	96 000	0,92	-	
Expirés	(422 325)	1,00	(214 165)	1,10
Solde à la fin de la période	<u>121 425</u>	<u>0,94</u>	<u>578 494</u>	<u>1,09</u>

12. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2015 \$
Débiteurs et autres actifs courants	34 087	(8 870)
Taxes de vente à recevoir	19 194	44 400
Subvention à recevoir	-	(12 595)
Créditeurs et charges à payer	136 840	(430 414)
Provision	-	(50 000)
	<u>(83 559)</u>	<u>(457 479)</u>

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie non présentés ailleurs dans les états financiers :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2015 \$
Ajout aux actifs de prospections et d'évaluation, pas encore payé	243 333	90 101
Ajout aux immobilisations corporelles, pas encore payé	709 650	-

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens – non audités)

13. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le tableau suivant présente les opérations conclues avec les parties liées et les soldes à payer pour chacune des parties liées à la Société :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2015 \$
Rémunération des principaux dirigeants ⁽¹⁾		
Rémunération à base d'actions	100 185	427 644
Honoraires de gestion	29 750	101 217
	<u>129 735</u>	<u>528 861</u>
Salaires et charges sociales ⁽²⁾	366 347	454 439
	<u>496 282</u>	<u>983 300</u>
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer	-	-

(1) Les principaux dirigeants comprennent le chef de la direction (CEO), le chef de l'exploitation (COO), le chef des finances (CFO) et le vice-président exploration et relations premières nations.

(2) Les salaires et les avantages sociaux inscrits à l'actif des actifs de prospection et d'évaluation s'élèvent à 78 405 \$ (82 598 \$ en 2015).

La Société a conclu des contrats d'emploi et de gestion avec ses principaux dirigeants dont la rémunération annuelle estimative s'élève à 600 000 \$. Ces contrats sont renouvelables annuellement. Les contrats conclus avec les principaux dirigeants de la Société renferment des dispositions qui s'appliquent en cas de licenciement sans motif valable ou de changement de contrôle. Si tous les membres de l'équipe de direction avaient été licenciés sans motif valable le 30 septembre 2016, la Société aurait dû verser une somme totale de 600 000 \$ à titre d'indemnités de départ. Si un changement de contrôle avait eu lieu le 30 septembre 2016, les indemnités de départ se seraient élevées à 1 200 000 \$ (en supposant que le départ ait fait suite à un changement de contrôle et que chacun des membres de l'équipe de direction aient choisi de recevoir ces indemnités).

14. ENGAGEMENTS

- a) La Société a accordé au prêteur de la ligne de crédit d'août 2012 une redevance de 1\$ par tonne de ventes de concentrés de phosphate du projet du Lac à Paul. Cette redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 6 millions \$. En juillet 2013, la Société a également accordé au prêteur de la deuxième ligne de crédit une redevance de 0,25 \$ par tonne de ventes de concentrés de phosphate du projet du Lac à Paul. Cette redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 1,5 million de dollars. Cette redevance devra être rachetée par la Société pour le même montant en cas de changement de contrôle dans le cadre duquel au moins 90 % des actions émises et en circulation de la Société sont acquises, achetées ou détenues par un tiers soit par une offre publique d'achat ou toute autre transaction avec le même résultat.
- b) La Société a octroyé des contrats en relation avec le développement du projet du Lac à Paul pour un total de 205 678 \$. Ces contrats n'ont pas de date de terminaison et les décaissements seront effectués en conformité avec les étapes du projet.
- c) Les paiements minimum futurs de location de la Société pour le loyer du bureau de Chicoutimi, la location du camion et de camp du Lac à Paul sont les suivants :

	Moins d'un an	1 à 5 ans	Après 5 ans	Total
30 septembre 2016	52 971	127 535		180 506

15. CONTINGENCES

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements qui pourraient donner lieu à des passifs éventuels. À la date de publication des états financiers intermédiaires consolidés résumés, la Société n'était pas au courant d'événements importants qui pourraient avoir une incidence importante sur ses états financiers intermédiaires consolidés résumés.

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens – non audités)

16. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES FINANCIERS

Classement

Les instruments financiers de la Société aux 30 septembre 2016 et 2015 comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres actifs courants, les créditeurs et charges à payer, l'emprunt et la ligne de crédit. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme à des taux de marché actuels ou ils portent intérêt à des taux variables.

Le classement des instruments financiers se résume comme suit :

		Au 30 septembre 2016	Valeur comptable Au 31 décembre 2015
		\$	\$
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalent de trésorerie	Prêts et créances	2 799 829	91 920
		<u>2 799 829</u>	<u>91 920</u>
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	2 488 683	1 672 540
Prêt	Passifs financiers au coût amorti	2 564 001	-
Ligne de crédit	Passifs financiers au coût amorti	16 926 260	12 561 084
		<u>21 978 944</u>	<u>14 233 624</u>

La Société définit la hiérarchie de la juste valeur en vertu de laquelle ses instruments financiers sont évalués comme suit : le niveau 1 inclut les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques; le niveau 2 inclut les données autres que les prix cotés du niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement et le niveau 3 inclut les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables. Les titres négociables disponibles à la vente ont été considérés comme de niveau 1. Il n'y avait pas de transfert de niveau de hiérarchie au cours des périodes closes les 30 septembre 2016 et 31 décembre 2015.

Risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers comme le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque actions et le risque de change qui nécessite l'utilisation d'instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux débiteurs et autres actifs courants. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans des comptes de banques canadiennes à charte ou investis de manière diversifiée dans des titres ayant une cote d'évaluation d'investissement (AA-) dont le risque de perte est de l'avis de la direction minime. Les débiteurs et autres actifs courants comprennent essentiellement les intérêts à recevoir de banques à charte canadiennes et les crédits d'impôts miniers à recevoir du gouvernement du Québec. La direction estime que la concentration du risque de crédit par rapport aux instruments financiers inclus dans les montants à recevoir est minime.

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens – non audités)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société n'aura pas de liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières à leur échéance. La liquidité et les résultats d'exploitation de la Société pourraient être affectés si l'accès de la Société sur le marché des capitaux est entravé que ce soit à la suite d'un ralentissement de la conjoncture du marché boursier en général ou pour des questions spécifiques à la Société. La Société génère des flux de trésorerie principalement de ses activités de financement. Au 30 septembre 2016, la Société disposait d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 2 799 829 \$ (91 920 \$ au 31 décembre 2015) pour régler les passifs courants de 2 488 683 \$ (1 672 540 \$ au 31 décembre 2015). La Société évalue régulièrement sa position de trésorerie pour assurer la conservation et la sécurité du capital ainsi que le maintien de la liquidité (Se référer à la note 1 pour l'utilisation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation).

Voici les échéances contractuelles des passifs financiers y compris les intérêts le cas échéant au 30 septembre 2016 :

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels \$	0 à 12 mois \$	12 à 24 mois \$	Plus de 24 mois \$
Créditeurs et charges à payer	2 488 683	2 488 683	2 488 683	-	-
Ligne de crédit	16 923 530	20 562 518	-	20 562 518	-
Dette	2 564 001	3 720 000	241 644	240 000	3 238 356

Risque de taux d'intérêt

Selon la troisième ligne de crédit non renouvelable et aux amendements de la première et de la seconde ligne de crédit datant du 20 octobre 2015, le taux d'intérêt a été modifié de variable à taux fixe et, par conséquent, la Société n'a aucun risque d'intérêt au 31 décembre 2015 et au 30 septembre 2016. La politique de la Société en ce qui concerne ses soldes de trésorerie consiste à investir l'excédent de trésorerie dans des instruments financiers détenus par une banque à charte canadienne.

Risque de change

Au 30 septembre 2016, la Société disposait d'un compte bancaire en dollars américains pour un montant de 479 \$ (951 \$ au 31 décembre 2015). La Société estime qu'une variation de $\pm 10\%$ des taux de change à cette date aurait entraîné une variation de 48 \$ en 2016 (95 \$ au 31 décembre 2015) de la perte nette.

17. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

En octobre 2016, la Société a prolongé la durée de 1 184 500 bons de souscription émis dans le cadre d'un placement privé qui a été fermé le 15 octobre 2014. Chacun des bons de souscription permet à son porteur d'acheter une action ordinaire de la Société à un prix d'exercice de 1,25 \$ par action ordinaire jusqu'au 15 octobre 2016. La Société a choisi de proroger la date d'expiration des bons de souscription jusqu'au 15 octobre 2017. Aucune autre condition des bons de souscription n'a été modifiée.

En octobre 2016, la Société a conclu un prêt de 1,1 millions de dollars avec divers tiers prêteurs. Le prêt porte intérêt à un taux de 8 %, payé sur une base semi-annuelle et viendra à échéance dans 3 ans. L'entente permet à la société de rembourser le prêt après un an si elle le souhaite. Dans le cadre du prêt, la Société a émis des bons de souscription non transférables. Pour chaque tranche de 1 000 \$ en valeur nominale, 800 bons de souscription sont émis (pour un total de 880 000 bons de souscription). Chaque bon de souscription confère au détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société à un prix de 1,25 \$ par action pour une période de 3 ans prenant fin le 27 octobre 2019. De plus, après l'expiration de la période d'attente réglementaire, si le cours de clôture des actions ordinaires d'Arianne sur la Bourse de croissance TSX-V atteint ou dépasse 2 \$ pendant 10 jours consécutifs, la Société sera en droit d'aviser les porteurs des bons de souscription de son intention de forcer l'exercice des bons de souscription en fournissant aux détenteurs de ces bons un préavis de 30 jours, après quoi les bons de souscription expireront automatiquement.